

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

Compte-rendu de la réunion du 20 octobre 2016 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

POLE MOBILITE ET ESPACES PUBLICS

1. Délégation du Service Public du stationnement payant sur voirie - Autorisation de signature.
2. Conventions de prestations de services entre Metz-Métropole et la Ville de Metz.

POLE CULTURE

3. EPCC Centre Pompidou-Metz - Modification des statuts.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

4. AGORA - Actions de préfiguration.

POLE CULTURE

5. Metz, carrefour des arts de la rue dans la Région Grand Est.
6. Soutien à divers projets culturels - complément de programmation.
7. Fêtes de la Saint-Nicolas 2016.

POLE EDUCATION

8. Création d'un restaurant scolaire au sein du groupe scolaire DEBUSSY - Choix du Maître d'Oeuvre.
9. Animation de la pause méridienne - Projet Entr'Act.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

10. Aide au transport des enfants vers les lieux d'accueils de loisirs des mercredis.
11. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

**POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION
TERRITORIALE ET INSERTION**

12. Versement de diverses subventions en faveur de la cohésion sociale.

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

13. Convention de maîtrise foncière entre l'EPFL/Batigère/Ville de Metz concernant l'ancien hôpital Saint-André.

POLE JURIDIQUE ET MOYENS GENERAUX

14. Désaffectation, déclassement du domaine public et cession de la maison sise 1 rue des Pensées.
15. Désaffectation, déclassement du domaine public et cession de l'immeuble sis 20 rue du Coupillon à Metz.

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

16. Modalités complémentaires de financement des travaux d'aménagement de la halte-ferroviaire de Metz-Nord - versement de subventions d'équipement.

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

17. Garantie d'emprunt accordée à Metz Habitat Territoire - Réaménagement de 95 lignes de prêt CDC.
18. Rapport sur l'activité des SAEML UEM et Metz Technopôle ainsi que des SPL Metz Métropole Moselle Congrès et SAREMM pour l'exercice 2015.
19. Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal.

- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Isabelle KAUCIC, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Philippe CASIN, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Yann LE BOLLOCH, Directeur Général Adjoint de la Direction Solidarité et Familles,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances, Contrôle de Gestion et Commande Publique,
- Madame Céline ALTMANN, Chef de service du contrôle de gestion,
- Monsieur Claude VALENTIN, Directeur du Pôle Mobilité et Espaces Publics,

- Monsieur Frédéric MASSING, Adjoint au Directeur du Pôle Mobilité et Espaces Publics,
- Madame Sylvie KLEITZ, Responsable de la Cellule de gestion du Pôle Culture,
- Madame Marie BOURGUIGNON, Coordinatrice culturel et évènementiel,
- Madame Vanessa ROYER, Directrice du Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative,
- Madame Katherine HALLE-GUET, Directrice du Pôle Education,
- Monsieur Emmanuel BERTIN, Directeur du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion,
- Monsieur Roger HAMM, Directeur du Pôle Juridiques et Moyens Généraux.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre suppléant,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire.

Monsieur Jérémy ALDRIN, Président, ouvre la séance à 17H35 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Délégation du Service Public du stationnement payant sur voirie - Autorisation de signature.

Monsieur MASSING présente le rapport.

En réponse à diverses questions posées par Messieurs ROSSION et ALDRIN, Monsieur MASSING donne des précisions sur les critères de sélection (valeur technique de l'offre, qualité de services proposés durant la durée du contrat, niveau de redevances qui reviennent à la commune), ainsi que sur l'évolution des offres dans le cadre de la négociation menée, tant sur les aspects financiers que sur les investissements (les 3 candidats ayant respecté le cahier des charges sur ce point).

S'agissant de l'évolution des recettes, elle sera notamment liée à l'évolution des moyens de paiement qui permettra un paiement au plus juste, ainsi qu'à l'extension des zones de stationnement payant (été 2017), qui a vocation à répondre notamment aux problèmes posés par le stationnement des pendulaires en zone gratuite, qui pénalise fortement les résidents. Le tarif horaire, fixé pour la durée du contrat, sera unique sur les zones A et B et inférieur sur la nouvelle zone C.

Madame CHAMPIGNY précise et rappelle les principes de la délégation de service public par affermage dans laquelle s'inscrit ce contrat, en termes de responsabilité de la Ville (qui définit tarifs et périmètres), d'équilibre économique, de durée, et de variabilité. A cet égard, les tarifs sont expressément fixés pour la durée du contrat, la clause de revoyure sur les tarifs en 2020 ne constituant qu'une éventualité dans la mesure où une adaptation s'avèrerait nécessaire en regard d'éléments extérieurs au contrat.

En réponse à Monsieur ALDRIN, Monsieur MASSING donne un certain nombre de précisions sur les modalités de contrôle, externalisé lors de l'entrée en vigueur de la dépenalisation.

Enfin, en réponse à une interrogation de Madame GROLET, Monsieur MASSING précise que le nombre de places de stationnement payant passera d'environ 2800 à environ 4600 (+ 1800).

Eléments complémentaires fournis après la commission en réponse à la demande de Mme GROLET :

Il convient de préciser que le nombre de places demeurant gratuites sera alors de l'ordre de 1400.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Conventions de prestations de services entre Metz-Métropole et la Ville de Metz.

Monsieur VALENTIN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : EPCC Centre Pompidou-Metz - Modification des statuts.

Madame KLEITZ présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Mme GROLET, Monsieur CHARTE donne des précisions quant aux dispositions relatives aux recettes de l'EPCC.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : AGORA - Actions de préfiguration.

Madame ROYER présente le rapport.

Monsieur ALDRIN indique qu'avec l'accord de Madame CHAMPIGNY sera mis en salle de groupe le tableau détaillé « Actions de préfiguration initiées en 2016 autour du projet AGORA ».

Madame GROLET demande la transmission du rapport d'activité de l'Association Messine Interfédérale et Solidaire (AMIS).

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Metz, carrefour des arts de la rue dans la Région Grand Est.

Madame KLEITZ présente le rapport.

A l'occasion de ce point, Madame GROLET demande communication des bilans et budgets des manifestations Mirabelle et Livre à Metz ; Monsieur CHARTE rappelle à cet égard que les documents justificatifs (bilans d'activité et budgets) sont fournis lors de l'examen annuel des demandes de subventions correspondantes.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Soutien à divers projets culturels - complément de programmation.

Madame KLEITZ présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Fêtes de la Saint-Nicolas 2016.

Madame KLEITZ présente le rapport.

En réponse aux questions de Madame GROLET, Madame KLEITZ indique que le montant de l'année dernière était identique : 14 400 euros. Monsieur CHARTE précise qu'en 2015, la Ville avait obtenu sur les partenariats 13 000 euros (Moselle Art Vivant : 10 000 euros, MULLER TP : 3 000 euros). Pour 2016, la Ville escompte une participation de Moselle Art Vivant et une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 3 000 euros.

Madame GROLET demande la transmission du coût du spectacle final. Monsieur CHARTE répond que l'estimation est de 15 000 euros cette année, que le coût global du budget des Fêtes de la Saint-Nicolas est en baisse d'environ 8 000 euros par rapport à l'année précédente. Le total se monte à 110 000 euros.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Création d'un restaurant scolaire au sein du groupe scolaire DEBUSSY - Choix du Maître d'Oeuvre.

Madame HALLE-GUET présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Animation de la pause méridienne - Projet Entr'Act.

Madame HALLE-GUET présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Aide au transport des enfants vers les lieux d'accueils de loisirs des mercredis.

Madame ROYER présente le rapport.

Madame COLIN-OESTERLE demande le détail et l'évolution du budget. Mme ROYER précise qu'une première délibération relative au premier semestre 2016 portait sur un montant de 36 300 €

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Madame ROYER présente le rapport.

A la demande de Monsieur ALDRIN, Madame ROYER indique que le nombre de bourses attribuées en 2016 est de 9 y compris celles inscrites dans le rapport. Aucune autre n'est prévue d'ici la fin de l'année.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Versement de diverses subventions en faveur de la cohésion sociale.

Monsieur BERTIN présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, Monsieur BERTIN donne des précisions concernant l'opération " concierge numérique" et confirme notamment que la mise en œuvre de cette opération, et donc l'engagement de la subvention municipale sur l'exercice 2016, sont conditionnés par la délibération favorable attendue du Conseil Régional, principal financeur.

Avis favorable de la Commission

13^{ème} Point : Convention de maîtrise foncière entre l'EPFL/Batigère/Ville de Metz concernant l'ancien hôpital Saint-André.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Monsieur DUPOUY indique à Monsieur CASIN, que les places de parking se répartissent ainsi : 59 en parking sous-sol et 11 en parking aérien pour 117 logements.

Aux diverses questions de Monsieur ALDRIN, Monsieur DUPOUY précise que les 117 logements sont l'intégralité de l'opération, Monsieur ALDRIN souhaitant également connaître la décomposition par type de logement. L'association a gardé un bâtiment pour loger les sœurs au 4 rue Châtillon. Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant : mise en place de la convention tripartite de portage 2^{ème} semestre, signature du compromis dès la signature de la convention, recrutement du maître d'œuvre en octobre-novembre, dépôt d'un permis de construire 1^{er} trimestre 2017, démarrage des travaux 1^{er} semestre 2018 et livraison des travaux 1^{er} semestre 2020.

Toujours en réponse à Monsieur ALDRIN, Madame KAUCIC précise qu'il y a à Metz plus de 25 % de logements sociaux, dont 8000 logements gérés par Metz Habitat Territoire.

Eléments complémentaires fournis après la commission en réponse à la demande de Monsieur ALDRIN (décomposition par type de logement) :

Il convient de préciser que le détail exact de la répartition des financements n'est pas encore connu pour le moment, mais peut être estimée à environ 70% de PLUS et 30% de PLAI

Avis favorable de la Commission

14^{ème} Point : Désaffectation, déclassement du domaine public et cession de la maison sise 1 rue des Pensées.

Monsieur HAMM présente le rapport.

Madame CHAMPIGNY indique, pour ce rapport ainsi que pour le suivant, que la Ville de Metz est en attente de l'accord écrit de la Préfecture et que, si celui-ci ne nous parvient pas dans les temps, ces points pourraient être retirés de l'ordre du jour et reportés au mois suivant.

Avis favorable de la Commission

15^{ème} Point : Désaffectation, déclassement du domaine public et cession de l'immeuble sis 20 rue du Coupillon à Metz.

Monsieur HAMM présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

16^{ème} Point : Modalités complémentaires de financement des travaux d'aménagement de la halte-ferroviaire de Metz-Nord - versement de subventions d'équipement.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

17^{ème} Point : Garantie d'emprunt accordée à Metz Habitat Territoire - Réaménagement de 95 lignes de prêt CDC.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Aux questions de Monsieur ROSSION, Monsieur KARMANN précise que ce sont des prêts à long terme accordés à MHT pour financer le logement social, ces prêts sont amortissables. Cette garantie n'est pas assimilable à une caution, simplement la Ville sera appelée en garantie pour le montant du prêt restant à rembourser si jamais il y avait un défaut de paiement de MHT. La Ville se substituerait à MHT pour payer mais sans pénalité particulière.

Avis favorable de la Commission

18^{ème} Point : Rapport sur l'activité des SAEMML UEM et Metz Technopôle ainsi que des SPL Metz Métropole Moselle Congrès et SAREMM pour l'exercice 2015.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Monsieur CASIN considère que les sommes versées par l'UEM depuis 2007 doivent être remboursées, et que pour la SAREMM, la délibération devrait mentionner le montant maximal annuel autorisé ainsi que la possibilité d'autoriser une personne à se présenter en tant que président.

Il souhaite disposer des éléments d'information relatifs aux montants effectivement versés depuis 2014 s'agissant de l'ensemble des SEM et SPL. Madame CHAMPIGNY lui indique que depuis 2014, rien n'a été versé pour Metz Technopôle, Metz Métropole Moselle Congrès, Energreen. Elle précise que pour l'UEM et la SAREMM une demande a été faite aux sociétés.

Monsieur CASIN demande la transmission des comptes rendus des conseils d'administration de l'UEM et de la SAREMM.

Avis favorable de la Commission

19^{ème} Point : Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19H00.